

Convocation à l'Assemblée Générale 2024 de l'Association des Artistes Scéens

Vous êtes priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale annuelle de notre association qui se tiendra

le mardi 6 février 2024 à 20h00 précises

aux Garages, 20 bis rue des Imbergères à Sceaux

Nous comptons très vivement sur votre présence effective.

Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Election du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est actuellement composé de :

Bureau : Président : Jean Charvoz, Vice Président : Yves Geoffray, Trésorier : Jean Benoit, Secrétaire : Laurette Geoffray

Administrateurs : Guillaume Decker, Henriette Gras, Jane Lorrain, Daniel Lucas, Nelly Perret, Alain Page,

Présidente honoraire : Jacqueline Henriot

Les personnes désirant présenter leur candidature au conseil d'administration sont priées d'adresser cette demande **avant le 25 janvier 2024**

Soit par écrit à l'adresse suivante :

**Association Les Artistes Scéens
20 bis rue des Imbergères
92330 SCEAUX**

Soit par email à : contact@artistes-sceens.fr

- Projets pour l'année 2024 : salon, sortie culturelle, Art dans les Vitrines ...
- Questions diverses

Nous vous rappelons que **seuls les membres à jour de leur cotisation sont électeurs et éligibles**. Il sera possible de régler sa cotisation sur place ou d'envoyer un chèque de 22€, ou de 32€ pour un couple à l'ordre des Artistes Scéens à l'adresse ci dessus désignée.

Si toutefois vous ne pouviez pas participer à cette assemblée nous vous demandons de bien vouloir remplir le pouvoir ci joint et de le confier à une personne de votre choix assistant à l'assemblée, ou de le transmettre par courrier à l'adresse ci dessus désignée sans indiquer de nom.

Le Président
Jean Charvoz



**BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT 2024 À
L'ASSOCIATION LES ARTISTES SCÉENS**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse courriel :

Je renouvelle mon adhésion ou j'adhère à l'association Les Artistes Scéens, et je règle ma cotisation pour l'année 2024 = 22€ pour une personne seule, ou 32€ pour un couple.

Date : Signature

Règlement uniquement par chèque à établir à l'ordre de : « Les Artistes Scéens » et à déposer ou à adresser à l'association à l'adresse :
« Les Artistes Scéens 20 bis rue des Imbergères, 92330 Sceaux



**POUVOIR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Je soussigné(e).....

Donne pouvoir à....., adhérent de l'association.....

afin de prendre toute décision en mon nom et participer aux votes lors de l'Assemblée Générale ordinaire 2024 de l'Association des Artistes Scéens qui aura lieu le mardi 6 février 2024 à 20h.

Fait à le

Signature

(Faire précéder votre signature de la mention : « *Bon pour pouvoir* » écrite de votre main.